



la fédération
des entreprises
d'insertion



ETTi
Entreprise
de Travail Temporaire
d'insertion

Formation – salariés permanents en ETTi

Enquête sur les besoins en formation des permanents en ETTi avril 2024



Cofinancé par
l'Union Européenne

PROFESSIONNALISATION DES PERMANENTS EN ETTi

Plan stratégique « Professionnalisation des permanents en ETTi » par la FEI :

- 1) Générer de la Data sur les besoins en formation des permanents en ETTi.
- 2) Consolider l'offre de formation référencée par la CPNE.
- 3) Promouvoir l'offre de formation à destination des permanents en ETTi en interne comme à l'externe.
- 4) S'assurer que l'ensemble des ETTi aient accès à l'information et aux catalogues de formation pour accompagner l'évolution professionnelle de leurs salariés permanents.

Enquête sur les besoins en formation des permanents en ETTi :

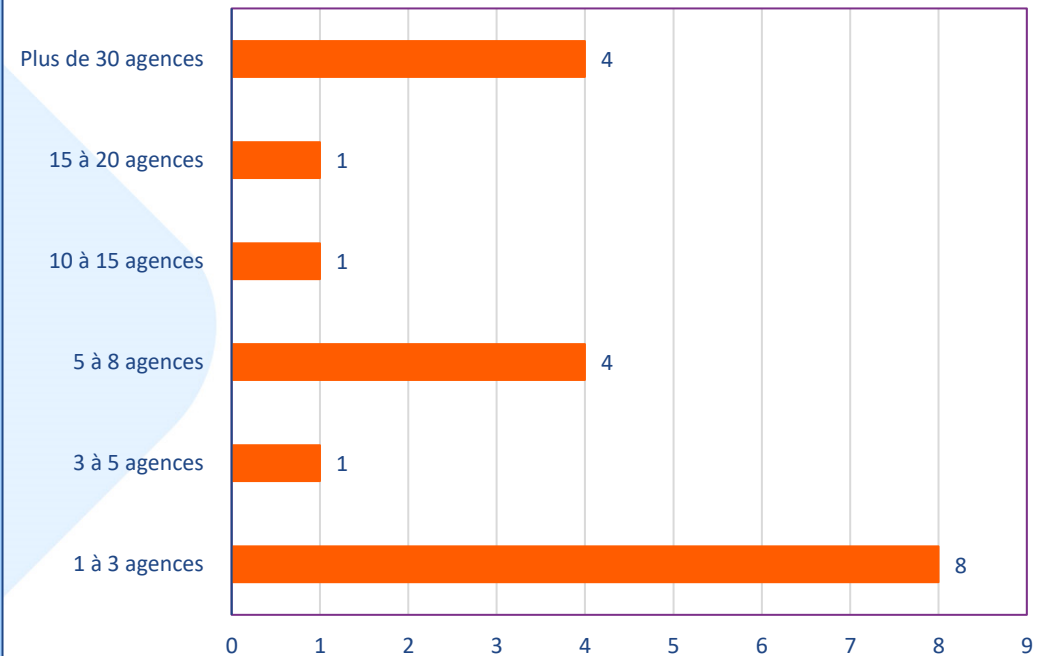
- Générer de la Data sur les besoins en formation des permanents en ETTi.
- Identifier les écarts entre la demande et l'offre de formation en territoire.
- Disposer de chiffres-clés pour appuyer de futurs plaidoyers, notamment en faveur du financement de la formation des salariés permanents en ETTi.

19 enseignes ont répondu à cette enquête

Elles représentent environ 655 ETP.

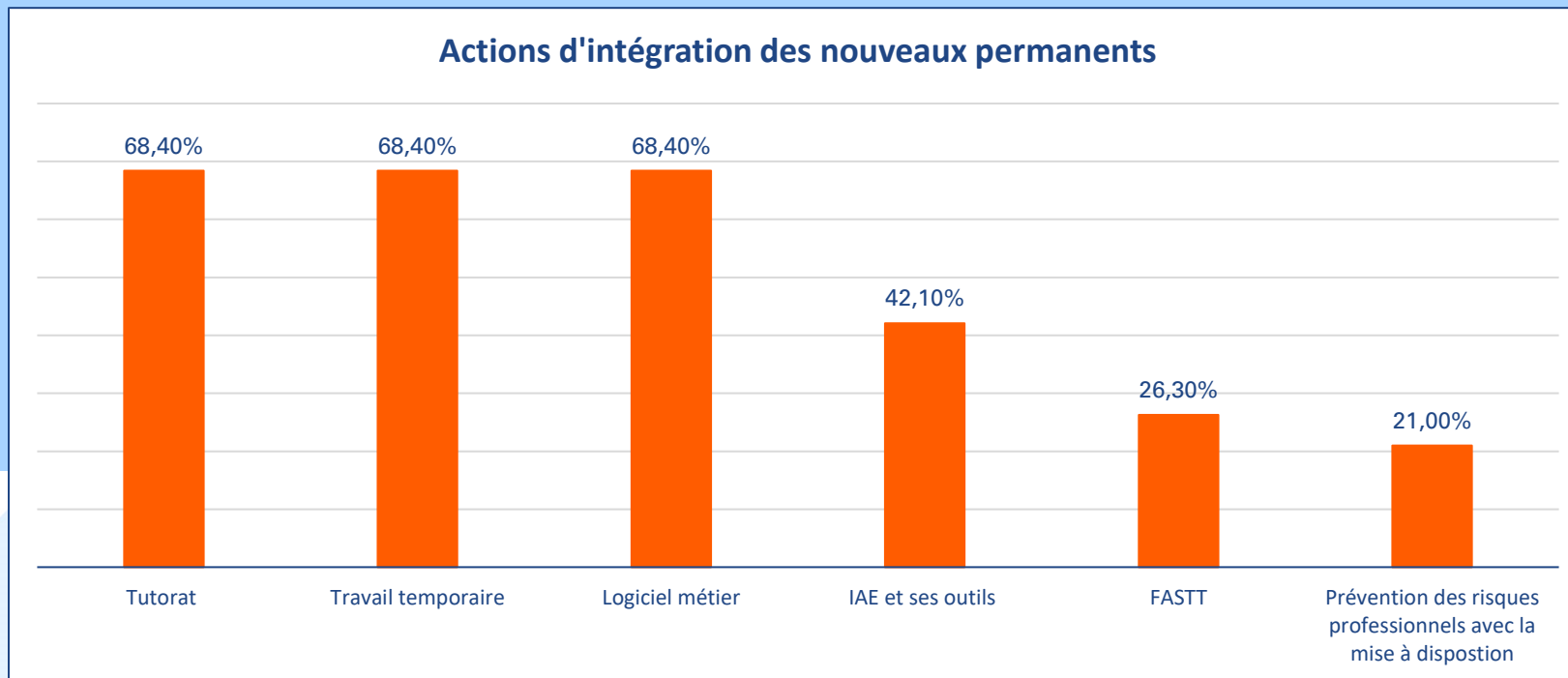
Elles représentent une grande variété de taille d'entreprise.

Taille des enseignes ayant répondu à l'enquête



INTEGRATION DES NOUVEAUX PERMANENTS

- **84,2% des ETTi mettent en place un process en interne** pour accueillir les nouveaux salariés permanents au sein de leurs agences.
- Les actions mises en place sont **majoritairement** des actions :
 - ✓ de **tutorat** (68.40%);
 - ✓ de formation pour s'approprier le **cadre réglementaire du travail temporaire** (68.40%);
 - ✓ de formation pour appréhender le **logiciel métier** (68.40%).



ORGANISATION DE LA POLITIQUE DE FORMATION EN INTERNE

- Mettre en place une **politique de la formation en interne** est perçu principalement comme :
 - ✓ une **obligation** (52.60%),
 - ✓ un atout managérial (47.40%)
 - ✓ et/ou un atout commercial (31.60%).

D'autres indiquent ne pas partager une vision de leur politique de formation (10.50%).

- **57.9%** des ETTi interrogées **disposent d'une personne dédiée en interne pour gérer le plan de formation** de leurs collaborateurs.
- L'enquête démontre qu'il n'existe **pas de période dans l'année dédiée pour définir le plan de formation**.

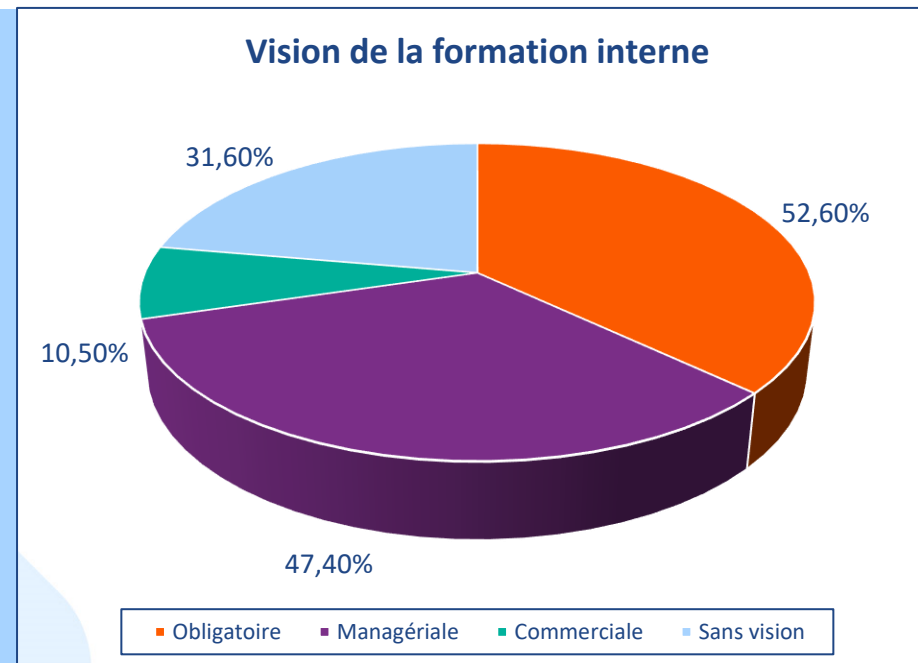
Pour 37% d'entre elles, il est défini respectivement en cours ou en fin d'année, et pour 31.6% en début d'année.

- **57.9%** des ETTi interrogées ne rencontrent **pas de difficulté majeure pour mettre en place leur plan de formation**.

En revanche, pour les 42.1% restants, les difficultés de mises en œuvre sont en priorité :

- ✓ d'ordre **organisationnel** (31.6%),
- ✓ financières (21%)
- ✓ et/ou de moyens (5.3%).

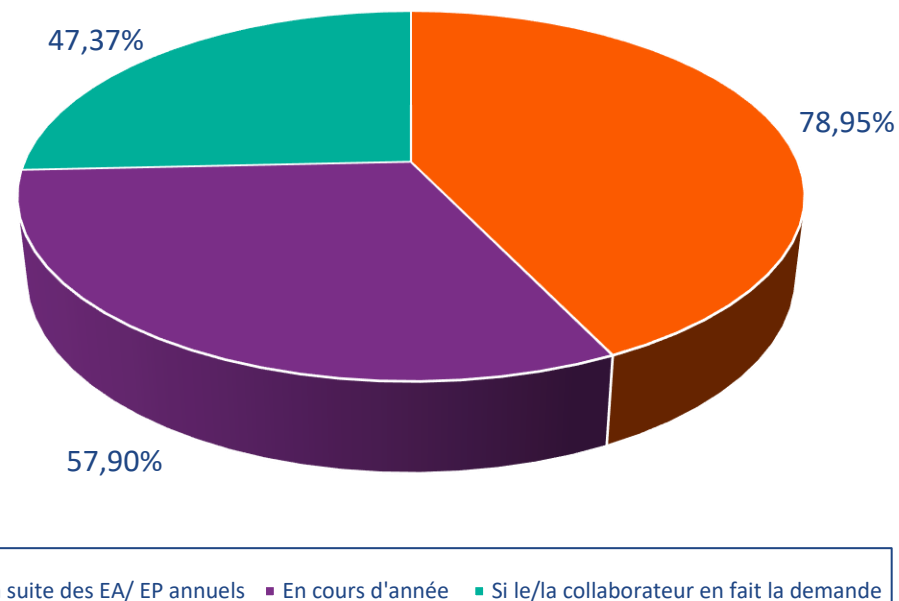
- **63.2%** ne sont **pas allés plus loin que le budget formation légal** (0.6).



RECENSEMENT DES BESOINS EN FORMATION DES PERMANENTS

- Les besoins en formation des salariés permanents en ETTi sont recueillis **principalement lors des EA/ EP annuels** (78.95%), en cours d'année (57.90%) et/ou quand le salarié-e en fait la demande (47,37%).
- Dans **73.4%** des cas, **aucun catalogue de formations n'est mis à disposition auprès des salariés permanents de l'ETTi**. Quant aux autres ETTi qui en proposent, toutes proposent des formations en présence et en e-learning.
- En 2023, la moyenne de permanents formés était de :
 - ✓ **2 permanents/ agence** (42.10%);
 - ✓ 1 permanent/ agence (31.58%);
 - ✓ Plus de 2 permanents/ agence (26.31%).
- Les salariés permanents formés en 2023 ont suivi :
 - ✓ **1 formation/ an** (63.16%);
 - ✓ 2 formations/ an (26.31%);
 - ✓ Plus de 2 formations/ an 10.53%).
- Pour la majorité d'entre eux, **la moyenne du temps passé en formation a excédé les 2 jours de formation** (47.37%). Pour les autres, la moyenne de leur temps passé en formation a été d'au moins 1 jour (36.84%), voire de 2 jours (15.79%).
- Et dans la grande majorité des cas, **ces formations ont eu lieu à n'importe quel moment de l'année**.

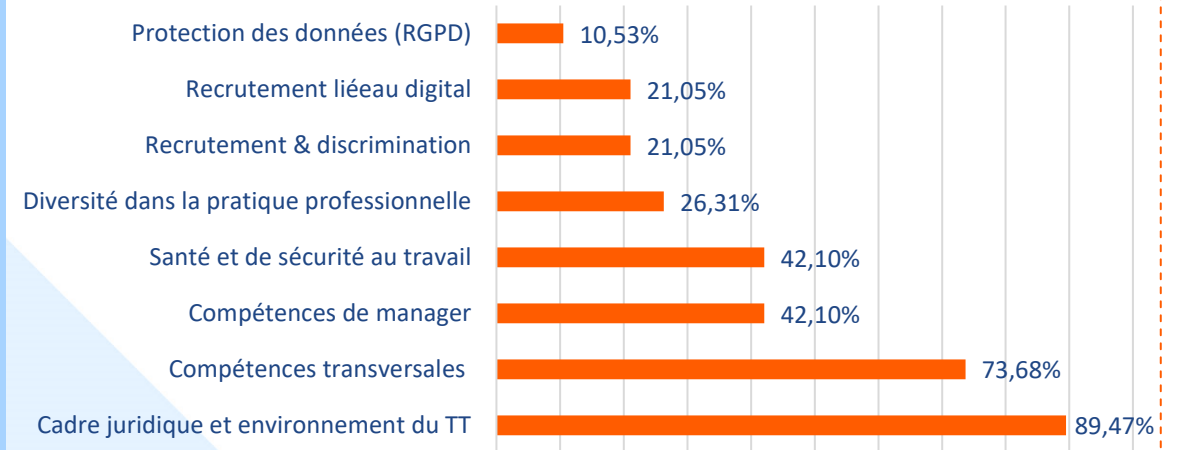
Recueil des besoins en formation des permanents en ETTi



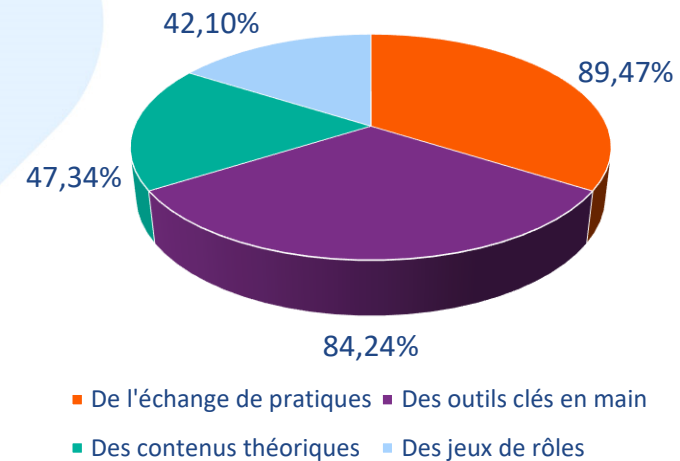
RECENSEMENT DES BESOINS EN FORMATION DES PERMANENTS

- Les **thématiques de formation les plus demandées** par les permanents en ETTi sont :
 - ✓ « *Maîtriser le cadre juridique et l'environnement de l'activité du travail temporaire* » (89,47%).
 - ✓ Et « *Acquérir et renforcer les compétences transversales* » en gestion des conflits, gestion du stress, management de la diversité, gestion de projet, conduite du changement, ... (73,68%).
- Pour mettre en place ces formations, les ETTi font appel en priorité à un **OF spécialisé dans le travail temporaire** (68.42%) et/ou à un **OF implanté sur leur territoire** (42.10%). Et quelques-unes font appel à l'OF de leur fédération régionale (36.84%) et/ou à leur OF en interne (15.79%).
- Et dans la très grande majorité des cas, elles arrivent à trouver l'offre de formation adéquate pour couvrir leurs besoins en formation.
- Les attendus des permanents en ETTi concernant les **modalités de formation** sont assez divers :
 - ✓ L'échange de pratiques (89.47%)
 - ✓ Et des outils clés en mains (84.24%) sont privilégiés.

Thématiques de formation demandées



Modalités d'animation de la formation





Merci !



la fédération
des entreprises
d'insertion



ETTi
Entreprise
de Travail Temporaire
d'insertion



Cofinancé par
l'Union Européenne